



CARREFOUR EUROPÉEN DU  
*Patchwork*  
& arts textiles



CONCOURS INTERNATIONAL 2025

# AVANT GARDE

Electric Pineapple, Libs Elliott

## RÈGLEMENT DU CONCOURS COMMENT PARTICIPER ?

### S'INSCRIRE

Le formulaire d'inscription doit être rempli exclusivement sur le site officiel de l'événement : [www.patchwork-europe.eu](http://www.patchwork-europe.eu) > **Les concours** > **Concours 2025**

#### ◆ Date limite d'inscription

**le 15 MAI 2025 à midi**  
(heure de Paris)

#### ◆ Frais d'inscription

**30 € par œuvre**, non remboursables et obligatoires. Chaque participant peut soumettre jusqu'à deux œuvres (un dossier par œuvre)

# AVANT GARDE

## ÉTAT DE L'ŒUVRE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION

L'œuvre doit être complètement finie  
au moment de l'inscription.

Toute œuvre incomplète entraînera  
une disqualification

**Primauté** : L'œuvre doit être récente (moins d'un an) et elle ne doit pas avoir été exposée publiquement **avant ou après l'inscription**, et ce, jusqu'à la proclamation officielle des résultats du concours, le 10 juillet. Toute publication, que ce soit sur les réseaux sociaux, dans la presse ou via tout autre canal, est strictement interdite durant cette période.

Si votre œuvre est retenue parmi les 30 finalistes pour l'exposition au Carrefour Européen du Patchwork, elle ne devra être exposée nulle part ailleurs avant cet événement. Toutefois, vous êtes autorisé à partager des photos de votre quilt sur les réseaux sociaux ou tout autre support **après la décision du jury**, soit à partir du 10 juillet. Les participants sont priés de respecter ces règles pour garantir l'intégrité et l'exclusivité du concours.

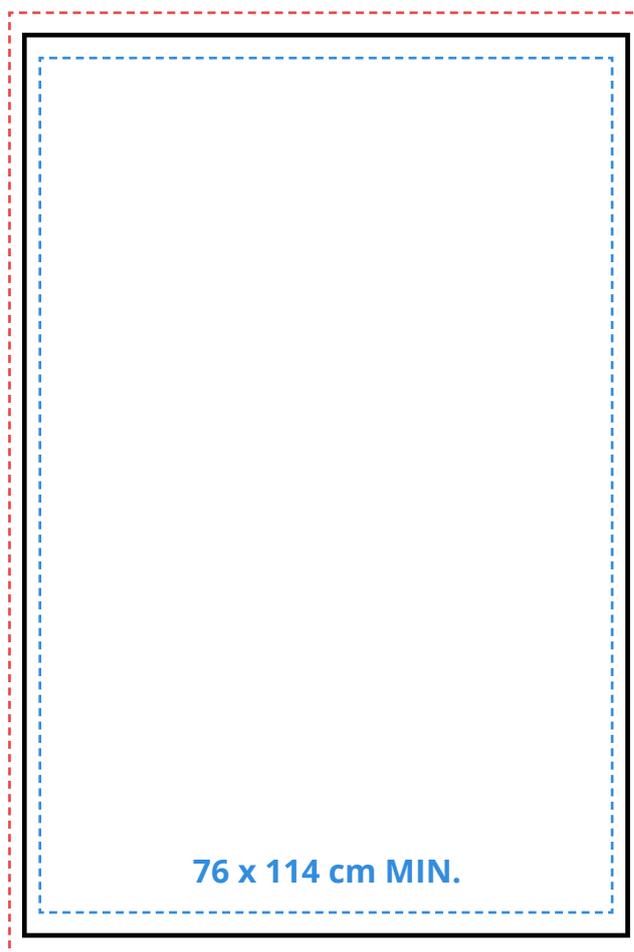
## DIMENSIONS DE L'ŒUVRE

Toutes les œuvres doivent  
impérativement respecter les  
dimensions suivantes :

- ◆ Largeur : 80 cm (31,5 pouces)
- ◆ Hauteur : 120 cm (47 pouces)

Une marge de tolérance de 5 % est accordée, ce qui signifie que les œuvres peuvent mesurer entre 76 cm (29,9 pouces) et 84 cm (33,07 pouces) de large, et entre 114 cm (44,88 pouces) et 126 cm (49,6 pouces) de haut. Le non-respect de ces mesures entraînera une disqualification.

80 x 120 cm



76 x 114 cm MIN.

84 x 126 cm MAX.

# AVANT GARDE

3

## CONSEILS DE PARTICIPATION

### OBLIGATIONS

#### ◆ Déplacements

Les 30 œuvres finalistes seront amenées à voyager à l'international sur de longues périodes. Il est donc essentiel qu'elles puissent être pliées

#### ◆ Descriptions

Pour compléter votre inscription, plusieurs éléments vous seront demandés. Préparez-les à l'avance pour gagner du temps.

##### ◆ Description générale

Présentez l'histoire et le symbolisme de votre œuvre, son lien avec le thème et vos sources d'inspiration.

**50 mots maximum**

##### ◆ Description technique

Indiquez brièvement les techniques employées, les tissus sélectionnés, votre choix de couleurs et/ou autres détails qui vous semblent importants.

**25 mots maximum**

**Merci de respecter scrupuleusement les longueurs de texte indiquées, sous peine de voir votre texte coupé et/ou modifié.** Vous avez la possibilité de rédiger en français, en anglais, en allemand ou en espagnol. Veuillez accorder une attention particulière à l'orthographe et à la ponctuation, car ces textes, qui décrivent votre création, seront lus par le jury, les organisateurs et le public si votre œuvre est sélectionnée

#### ◆ Matériaux

◇ Toutes les techniques d'art textile sont acceptées, à condition que l'œuvre soit composée de **plusieurs couches de tissu**

◇ Il est conseillé d'éviter les matériaux trop fins, susceptibles de se déchirer ou de se froisser facilement, ainsi que les matériaux rigides (comme le métal) qui ne peuvent être pliés

◇ Les matériaux non textiles sont acceptés, à condition que leur poids reste limité, mais **le tissu doit impérativement constituer la majeure partie de l'œuvre**, qui doit pouvoir être pliée

◇ Le tissu peut être cousu, appliqué, collé, thermocollé, peint ou dessiné

◇ L'usage de cuir ou de tout matériau d'origine animale est strictement interdit

# AVANT GARDE

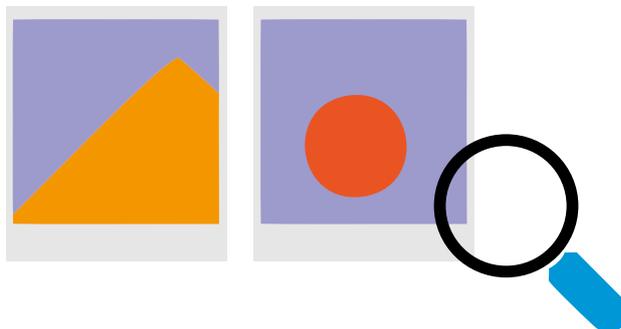
## PHOTOS

Le jury effectuera sa sélection sur la base des photos fournies, la qualité des images constitue donc un facteur déterminant.

Chaque formulaire d'inscription doit être accompagné de **3 photos de haute qualité** :



◆ Une photo de l'œuvre entière, montrant clairement tous ses bords, avec un fond visible. Les inscriptions qui ne présentent pas clairement les contours du quilt seront immédiatement disqualifiées



◆ Deux photos de détails, mettant en valeur des zones permettant d'apprécier le travail et la finesse de l'exécution

L'œuvre soumise doit être photographiée sur fond blanc ou noir, en haute résolution et **envoyée au format .JPEG ou .JPG, avec une qualité de 300 dpi**

◇ La taille maximale par photo est de **5 Mo** (il n'y a pas de taille minimale, mais en dessous de 2 Mo, la qualité pourrait être insuffisante pour l'évaluation du jury)

◇ **Les couleurs doivent être fidèles à la réalité** : aucune retouche colorimétrique ou esthétique ne sera tolérée

◇ **Seuls les formats JPEG/JPG** sont acceptés (pas de PNG, TIFF, PDF, etc.).

### ◆ Utilisation des visuels

Les droits artistiques de l'œuvre demeurent la propriété exclusive de l'artiste. En soumettant les photos numériques, le participant accepte automatiquement leur utilisation gratuite à des fins promotionnelles par les organisateurs et les institutions accueillant le concours, que ce soit dans la presse, en ligne, sur des supports imprimés ou sur les réseaux sociaux, y compris pendant les déplacements de l'exposition.

Toutes les œuvres sélectionnées seront présentées dans le Catalogue Prestige de l'édition correspondante du Carrefour Européen du Patchwork.

# AVANT GARDE

## DROITS D'AUTEUR

L'œuvre soumise doit être une création originale exprimant de manière distincte la vision et la créativité de l'artiste. Si l'œuvre s'inspire d'une création préexistante, la source doit être dûment mentionnée, en veillant à ce qu'il ne s'agisse en aucun cas d'une copie ou d'une reproduction directe. **Les participants sont pleinement responsables du respect des législations en vigueur en matière de droits d'auteur** et doivent s'assurer de ne pas porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers.

**Dans le cadre de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) au cours du processus de création, les participants doivent également se conformer aux réglementations relatives aux droits d'auteur.** L'IA doit être employée comme un outil au service de la vision artistique, et l'œuvre finale doit manifestement démontrer une contribution humaine substantielle. **L'artiste demeure responsable de l'originalité de l'œuvre soumise**, y compris en cas d'intervention de l'IA. Tout contenu généré par l'IA à partir de matériaux préexistants doit respecter scrupuleusement les droits d'auteur, en attribuant de manière appropriée les sources ou bases de données utilisées, afin de **prévenir toute atteinte aux droits de propriété intellectuelle.**

## ÉLÉMENTS ESSENTIELS

- ◇ **AUCUN quilt ne doit être envoyé par courrier ou transporteur avant la décision du jury.** Seules les 30 œuvres sélectionnées devront être expédiées aux organisateurs
- ◇ **Tout dossier d'inscription incomplet** ou soumis après la date limite d'inscription sera systématiquement refusé
- ◇ **Les frais de participation ne sont en aucun cas remboursables** une fois le dossier transmis
- ◇ En soumettant votre quilt, **vous reconnaissez que toute œuvre dont les photos d'inscription ne reflètent pas fidèlement la réalité**, dont les dimensions sont incorrectes, ou manifestant un état visiblement dégradé (y compris, sans s'y limiter, un tissu déchiré, des taches, des odeurs prononcées, une finition de qualité insuffisante) **ou inachevée sera rejetée**
- ◇ En cas de sélection de votre (vos) quilt(s), **vous vous engagez à respecter toutes les directives énoncées dans le règlement du concours**, y compris, mais sans s'y limiter, la préparation de l'œuvre, les modalités d'expédition et les délais impartis
- ◇ Vous comprenez que **si votre quilt est reçu après le délai prescrit, il pourra être renvoyé sans être exposé**
- ◇ Les **décisions prises par les organisateurs de l'exposition, le jury et les juges sont définitives** et ne peuvent être contestées
- ◇ **L'organisation se réserve également le droit de retirer un quilt du processus de sélection ou de l'exposition** (s'il figure parmi les finalistes) s'il est jugé non conforme aux informations fournies dans le dossier d'inscription (photos, mesures, descriptions et autres), et les lauréats concernés seront tenus de renoncer à tout ruban ou prix décerné
- ◇ **Tout non-respect du règlement pourra entraîner une suspension des droits de participation** du créateur au concours pendant une période pouvant aller jusqu'à 5 ans

# AVANT GARDE

## JURY

Un jury international, composé de plusieurs experts en arts textiles nommés par l'organisateur, sélectionnera les 30 œuvres qui constitueront l'exposition.

Le jury du concours Avant-garde ! sera composé de :



**LIBS ELLIOTT, Canada**



**SCOTT CULLEY, USA - Allemagne**



**SHIN-HEE CHIN, Corée - USA**

Les décisions du jury sont sans appel et n'ont pas à être justifiées. Le jury se réserve également le droit d'exclure toute œuvre jugée non conforme sur la base des photos et/ou des descriptions fournies.

## SPONSORS



# AVANT GARDE

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

Dans le but de vous orienter dans la conception de votre œuvre, veuillez trouver ci-dessous les critères d'évaluation sur lesquels les juges s'appuieront.

### ◆ Impact visuel

- ◆ **Composition** : L'œuvre attire l'œil, la composition est équilibrée entre les formes, les couleurs et les textures. Ces éléments créent une pièce homogène
- ◆ **Couleur** : Les combinaisons de couleurs et le choix des teintes sont pertinents. Le contraste et l'harmonie sont visibles
- ◆ **Créativité** : L'œuvre présente un design original, des idées ou des techniques innovantes. Il ne s'agit pas d'une reproduction ou d'un modèle existant

### ◆ Technique

- ◆ **Technique de couture** : l'assemblage, l'appliqué ou toute autre technique sont parfaitement maîtrisées, les bords et les lignes sont précis, les points sont invisibles, plats, précis et fins
- ◆ **Technique de quilting** : le design du quilting est pertinent et met en valeur l'œuvre, la répartition du quilting est équilibrée, les points sont réguliers en termes d'espacement et de pression, les lignes parallèles sont symétriques, aucune ride n'est présente, les courbes sont fluides, et l'échelle du quilting (taille et proportion) est bien choisie
- ◆ **Finitions** : les bordures sont droites, sans ondulations ou courbes, d'une largeur constante, les points sont réguliers, les bords sont bien définis, et aucun défaut visible n'est présent

### ◆ Thème

- ◆ **Relation** : le lien avec le thème est évident ou rapidement compréhensible
- ◆ **Créativité** : l'œuvre propose une interprétation personnelle du thème de manière originale, évitant une simple représentation basique et se tenant à l'écart des stéréotypes

# AVANT GARDE

8

## PRIX

Les prix seront décernés et annoncés (à l'exception du Prix du Public) lors de la cérémonie de remise des prix qui se déroulera pendant le Carrefour Européen du Patchwork. Les finalistes recevront une invitation pour assister à la cérémonie, ainsi qu'un pass gratuit donnant accès à toutes les expositions de la journée.



### ◆ GRAND PRIX

choisi par le jury, d'un montant de 3000 €



### ◆ PRIX DU PUBLIC

voté par les visiteurs du Carrefour Européen du Patchwork, d'un montant de 1000 €. Le gagnant du Prix du Public sera annoncé après l'événement

En outre, plusieurs autres prix seront remis par les sponsors officiels du concours, pour une valeur totale excédant 20 000 €, comprenant des chèques et des fournitures professionnelles pour le patchwork et le quilting.

### ◆ À noter

L'œuvre ayant obtenu le Grand Prix deviendra la propriété des organisateurs et sera intégrée à la collection du Carrefour Européen du Patchwork, sans possibilité de recours.

## CALENDRIER DU CONCOURS

- ◇ Date limite de participation **avant le mercredi 15 mai 2025** à midi (heure de Paris)
- ◇ Sélection réalisée par le jury
- ◇ Résultats communiqués par e-mail **le jeudi 10 juillet 2025**

### ◆ Pour les 30 œuvres retenues pour l'exposition

- ◇ Date limite d'envoi de votre œuvre par courrier ou transporteur : **31 juillet 2025**
- ◇ Inauguration de l'exposition : **du 18 au 21 septembre 2025** lors du Carrefour Européen du Patchwork
- ◇ Cérémonie de remise des prix : **vendredi 19 septembre 2025** à 14h30 à Sainte-Marie-aux-Mines

# AVANT GARDE

## RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE POUR LES 30 FINALISTES

### COMMENT PRÉPARER VOTRE QUILT UNE FOIS SÉLECTIONNÉ

- ◆ Une étiquette comportant le **titre de l'œuvre, le nom et prénom de l'artiste, l'adresse postale, l'adresse e-mail et le numéro de téléphone** doit être cousue au dos de la pièce (en bas à gauche)
- ◆ Une manche en tissu de 8 cm (3 pouces) de large doit être fixée en haut du dos de l'œuvre avant l'envoi, afin de faciliter son accrochage

MANCHE EN TISSU DE 8 CM

DOS DE L'ŒUVRE

ÉTIQUETTE

### TRANSPORT ET ASSURANCE

#### ◆ TRAJET ALLER

Si l'œuvre est sélectionnée par le jury, son envoi est obligatoire.

En cas de sélection, l'œuvre doit être envoyée au bureau des organisateurs au plus tard **le 31 juillet 2025**. Les frais de transport, ainsi que les droits de douane éventuels, sont à la charge des participants.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages liés à un emballage défectueux. Les quilts seront retournés dans leurs emballages d'origine, sous réserve que ceux-ci soient en bon état.

Des consignes précises concernant l'emballage seront communiquées aux artistes dont les œuvres seront retenues.

**Remarque** : En soumettant votre quilt, vous comprenez que les organisateurs ne seront pas responsables du dépôt de réclamations auprès des transporteurs. Toute préoccupation ou tout litige lié à l'expédition doit être traité directement par l'expéditeur du quilt (le soumissionnaire), qui agira en tant que réclamant dans toutes les communications avec la société de transport.

# AVANT GARDE

## ◆ TRAJET RETOUR

Le processus de retour débutera en janvier 2027, après la fin de la tournée d'exposition. L'itinéraire détaillé sera communiqué ultérieurement.

Les envois de retour seront effectués par courrier ou transporteur, en fonction de la destination. Les frais sont à la charge du participant et devront être réglés par virement bancaire. Le montant variera en fonction du pays, des tarifs en vigueur et du poids volumétrique du colis. L'emballage d'origine sera utilisé pour l'envoi de retour, à condition qu'il soit en bon état.

## ◆ ASSURANCE

L'organisateur assurera les œuvres à partir de leur arrivée à ses bureaux jusqu'à leur retour (à l'exclusion du transport). En soumettant votre quilt, vous reconnaissez que les organisateurs prendront toutes les précautions raisonnables pour protéger les quilts pendant l'exposition ; cependant, les organisateurs ne pourront être tenus responsables de tout dommage ou perte excédant les limites de l'assurance fournie.

## VOYAGE DU CONCOURS



Les œuvres sélectionnées seront emmenées à voyager pendant plus d'un an dans d'autres événements textiles, musées et galeries à travers le monde, sous la responsabilité de l'organisateur. Les quilts seront de retour au bureau des organisateurs en janvier 2027. Pendant le voyage du concours, l'assurance est prise en charge par l'organisateur.

Si l'œuvre soumise est jugée trop fragile ou non conforme, elle sera refusée par les organisateurs. Selon les besoins, les œuvres pourront être pliées pour le transport, et non enroulées.

## VENTE



Il n'est pas rare que des œuvres suscitent l'intérêt d'acheteurs potentiels lors de leurs déplacements. Chacune des œuvres des 30 finalistes pourra donc être proposée à la vente par l'artiste, s'il ou elle le souhaite.

Le prix appliqué sera celui indiqué sur le formulaire de participation au concours, sauf indication contraire. Sur le prix de vente communiqué par l'artiste, l'organisateur déduira une commission de 20 % pour ses services d'intermédiation.

L'œuvre ne pourra être vendue qu'après son retour de voyage, mais le créateur sera informé de tout intérêt manifesté par un acheteur pendant le déplacement.